

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 39 (1901)
Heft: 17

Artikel: Fête du 1er juin à Genève
Autor: L.M.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-198720>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Pour les annonces, s'adresser exclusivement à
L'AGENCE DE PUBLICITÉ HAASENSTEIN & VOGLER
Grand-Chêne, 11, Lausanne.

Montreux, Grolley, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Fribourg,
St-Imier, Delémont, Bienne, Bâle, Berne, Zurich, St-Gall,
Lucerne, Lugano, Coire, etc.

Rédaction et abonnements :
BUREAU DU « CONTEUR VAUDOIS, » LAUSANNE

SUISSE : Un an, fr. 4,50; six mois, fr. 2,50

ETRANGER : Un an, fr. 7,20.

Les abonnements datent des 1^{er} janvier, 1^{er} avril, 1^{er} juillet et 1^{er} octobre.
S'adresser au Bureau du journal ou aux Bureaux des Postes.

PRIX DES ANNONCES

Canton : 15 cent. — Suisse : 20 cent.

Etranger : 25 cent. — Réclames : 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Fête du 1^{er} juin à Genève.

Une grande fête patriotique s'organise à Genève pour célébrer, le 1^{er} juin prochain, le 87^{me} anniversaire de l'affranchissement de cette ancienne république, et de l'enthousiasme indescriptible qui accueillit l'entrée des troupes suisses à Genève, le 1^{er} juin 1814.

Un petit retour dans l'histoire est ici nécessaire pour faire comprendre toute l'importance de cet heureux événement.

Les Genevois formaient un peuple dès 881. A l'extinction du Royaume de la Bourgogne Transjurane, ils étaient devenus la propriété de l'Empire germanique, sous la seule présidence de leur évêque.

Au commencement du xvr siècle, Genève se constitua en République indépendante et souveraine, exclusivement protestante, alliée des cantons de Zurich et de Berne.

Pendant cinq siècles, cette cité n'a cessé de lutter contre les tentatives guerrières ou diplomatiques des princes voisins désireux de s'en emparer.

Le Directoire français de 1797, composé en majeure partie d'hommes autoritaires, passionnés, ambitieux, voulant organiser le monde à leur manière, créait partout des Républiques : *Cisalpine*, à Milan, *Romaine*, à Rome, *Batave*, en Hollande, *Helvétique*, en Suisse, etc., etc.

A Genève, il ne trouva qu'une vieille république à détruire. Le résident français avait dit à un fonctionnaire genevois : « Le Directoire désire que Genève se réunisse à la France. Il le faut ! »

Les intrigues politiques allèrent leur train, la pression redoubla et, le 15 avril 1798, la ville fut tout à coup envahie, sous le plus futile des prétextes, par les troupes françaises réunies dans son voisinage. Les hussards de la République parcoururent les rues au galop, des canons furent braqués sur les places et les soldats entourèrent les abords de l'Hôtel-de-Ville.

Genève eut la main forcée. Onze jours après, le 26 avril 1798, fut signé le traité de sa réunion à la France, traité dont l'article 13 porte : « La République de Genève dépose et verse dans le sein de la Grande Nation tous ses droits à une souveraineté particulière. »

Et tandis que le commissaire français écrivait à Paris : « Genève entière est dans l'ivresse... » le deuil remplissait le cœur des Genevois, unanimes à regretter leur indépendance disparue. Aussi ne négligèrent-ils aucune occasion d'essayer de la ressaisir. Plusieurs *Cercles* se formèrent, où des réunions habituelles et familières de citoyens conservèrent l'esprit public parmi les enfants de l'ancien régime.

Vint le moment où la gloire éblouissante de Napoléon commençait à pâlir; son empire, si jeune encore, qui avait imposé sa volonté à l'Europe entière, allait crouler sous les efforts des puissances coalisées. Sur un quart de cercle de 200 lieues, 556,000 combattants, divisés en trois armées, franchirent le Rhin dans les

derniers jours de l'année 1813 et les premières semaines de 1814.

Une de ces armées, comptant 300,000 hommes, Prussiens, Autrichiens, Allemands de divers Etats, était commandée par le prince de Schwarzenberg, ayant sous ses ordres le comte de Bubena, général autrichien, placé à la tête de l'avant-garde, qui traversa la Suisse, marchant sur Genève et Lyon.

Cette armée fut accueillie avec joie par tous les Genevois, qui soupiraient après la renaissance de la patrie.

Le général français Jordy, chargé de défendre et conserver cette ville-frontière, n'ayant sous la main que 1500 conscrits mal armés, était dans la plus grande angoisse. D'un autre côté, le préfet du Léman, Capelle, quittait Genève avec les employés français y ayant autorité.

Des délégués furent envoyés à la rencontre du général Bubena, qui laissa deux jours aux troupes françaises pour évacuer la place, et engagea les Genevois à instituer un gouvernement provisoire, ce qui fut fait par la nomination d'un Conseil, composé de onze magistrats de l'ancienne république.

Le 30 décembre, la garnison française avait commencé sa retraite.

Deux sentinelles placées au haut du clocher de Saint-Pierre pour observer les environs, avaient été oubliées, et ne sachant comment descendre de ce poste élevé, furent saisies d'angoisse en voyant partir leurs camarades. Un Genevois compatissant, les voyant errer sur les galeries, alla les délivrer. Un caporal les accompagna jusqu'à la dernière barrière des fortifications, et les poussant gentiment de l'autre côté, ferma la porte à clef en s'écriant : *Cette fois, nous voilà chez nous !*

Le même jour, 30 décembre 1813, à 2 heures de l'après-midi, les portes de la ville s'ouvrirent à 12,500 Autrichiens, ayant à leur tête Bubena.

Le 1^{er} janvier 1814, le gouvernement provisoire faisait publier une proclamation annonçant la renaissance de la République genevoise.

Cependant, on ne tarda pas à apprendre que Napoléon venait de donner l'ordre au général Dessaix de reprendre Genève à tout prix, même à boulets rouges. Mais ce général, natif de Thonon et très affectionné à Genève, refusa positivement d'exécuter cet acte barbare.

Bientôt une série d'engagements entre les armées ennemies, que les Genevois pouvaient apercevoir des hauteurs de la ville, y jetaient une angoisse indescriptible. Mais quelques heures suffirent pour changer la face des choses. On apprit tout à coup que l'armée française était forcée de reculer pour s'opposer à une autre armée autrichienne.

Genève était sauvée !

Le 31 mars, les alliés entraient à Paris ; la guerre était terminée.

Une nouvelle Genève allait sortir de tant d'infortunes et voir enfin sa position réglée par le traité de Paris, de mai 1814, statuant qu'elle ferait partie de la Suisse.

L'occupation autrichienne avait duré 137 jours et coûté 414,000 francs.

Genève sollicita tout d'abord de la Confédération l'envoi d'une garnison fédérale, considérée comme un premier lien la rattachant à la Suisse. Cette garnison, composée de troupes fribourgeoises et soleuroises, fut accordée et fit son entrée à Genève le 1^{er} juin 1814.

Voici comment M. Pictet de Sergy, l'auteur de *Genève ressuscitée*, auquel nous devons la plupart de ces détails, raconte l'accueil fait à la garnison suisse :

« La population tout entière, rayonnante de joie, s'avance le long du lac par la voie caillouteuse des Eaux-Vives. Partout sont dressés des arcs de triomphe couronnés de fleurs et de drapeaux. Le temps est magnifique. La Confédération va faire son entrée dans Genève, en la personne des soldats fribourgeois et soleurois, apportant l'anneau des fiançailles entre Genève et ses anciens amis des ligues suisses.

Dès le matin, toute la ville était sur pied. Deux troupes considérables étaient sous les armes, en grande tenue : l'une, la garde urbaine ; l'autre comptant quatre cents enfants, de 6 à 12 ans, armés d'arcs et de flèches, diversement costumés. Quatre petits chefs à cheval majorisaient à merveille.

Une petite escadre s'avance sur le lac, poussée par une brise légère et escortée d'une foule de bateaux pavoisés. Elle aborde ; une planche est jetée de la barque principale au rivage ; et pendant que le chef fribourgeois descend sur ce pont fragile, un commandant genevois s'élançait à sa rencontre et l'embrasse.

Le bataillon suisse se met en route pour Genève et sa marche est une procession triomphale. Des cris de joie sortent de toutes les bouches ; les chapeaux, les casquettes et jusqu'aux bonnets à poil des grenadiers s'agitent au bout de tous les bras et de toutes les bayonnettes. Des collations improvisées arrêtent à chaque pas le cortège. Les talus verdoyants des remparts sont couverts de femmes en blanches toilettes. Plus tard, banquet pour les officiers ; repas et fête champêtre pour les soldats. La plaine retentit de chants, de danses et de cris d'allégresse. Jamais émotion ne fut plus vive et plus universelle. »

Le 12 septembre 1814, la Diète admit Genève dans la Confédération, à titre de 22^{me} canton, décision qui fut sanctionnée par le congrès de Vienne, en mars 1815. L. M.

A propos du 14 avril 1903.

Un lecteur du *Conteur vaudois* nous écrit à propos de notre article sur les préparatifs de la fête du 14 avril 1903 :

Vous tenez à tout prix à ce que l'on célèbre avec pompe l'anniversaire lointain de la venue au monde de notre corps législatif.

D'accord avec vous, si le Grand Conseil représente l'Indépendance nationale. Si vous dites vrai, je paye des gargousses. S'il le faut, je liquide mon avoir pour cette manifestation patriotique.

Hélas ! je ne vois pas très bien en quoi nous